

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2010

Sous la Présidence de Mr LOYEZ Philippe, Maire

Étaient présents :

Mr LOYEZ Philippe, Mr CAPIEZ Frédéric, Mr CRETTEZ Laurent, Mr DESOIGNIES Patrick, Mme LEGROS M.Reine, Mr LOUIS Bruno, Mme LHEUREUX Valérie, Mr VILLOTEAU Joël, Mr PAYEN Jean-Louis, Mr OUENNOURE Jean-Jacques, Mme MARGERIN Isabelle.

Procurations :

Mme HARBONNIER Peggy donne procuration à Mme LEGROS Marie-Reine.

Mr MARTEEL Philippe donne procuration à Mr LOYEZ Philippe

Mr RAGO Jean-Luc donne procuration à Mr PAYEN Jean-Louis

Absente :Mme LAUREYNS Nadia

Secrétaire : Mr CAPIEZ Frédéric

Objet :

Actualisation LYS RESTAURATION

Budget supplémentaire

Reforme régime indemnitaire personnel communal

ATESAT

Achat de téléphones

Organisation mairie « horaires, informatique, téléphonie et fonctionnement »

Indemnités conseillers délégués (vote d'un 4^{ème} adjoint)

Point sur l'Ecole et le Centre aéré

Rue du 8 Mai « accès à la base de loisirs »

Point sur les enfouissements de réseaux et dossier aménagement de la place

Point sur le retour des subventions Rues des Meuniers et Ecoles + Futsal

Demande de subventions bordurages

Eglise demande de subventions sur travaux à venir « toiture, gouttières, issue de secours et nettoyage »

Dossier Noréade – Rapport annuel SIAN/SIDEN + adhésion nouvelles communes

Arrêtés municipaux « Etang et Futsal »

Portes Salle des fêtes

Elagage des arbres au canal + état des marronniers

Gaz mairie + particuliers

Point sur les Scènes des Hauts Escaut et Jeunesse Rurale

Point sur la Trame verte « Escaut »

Point sur la décharge et éoliennes

Ordures ménagères et déchets verts

Espace Léon MASSET « Inauguration Partenord – Etang – Brigades vertes – Rue Léon MASSET

Appel d'offres

Questions diverses

Approbation PV du 24 juin 2010

Lecture du PV est adoptée par l'ensemble des membres présents.

1) ACTUALISATION LYS RESTAURATION

La société LYS RESTAURATION propose pour l'année 2010/2011 une augmentation de 2,22 % soit : 2,82 € au lieu de 2,76 € payés par la commune.

Les tarifs de la cantine sont fixés à 3 € le repas, tarif inchangé par rapport à 2009/2010.

Le Conseil Municipal adopte la décision à l'unanimité.

2) BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Monsieur LOYEZ expose les grandes lignes modificatives suite aux décisions du Conseil depuis le budget initial (BP de mars 2010).

Laurent CRETZAZ commente les chiffres principaux et modifications.

Investissement dépenses

- Frais étude de Mr BEAUCAMP	11 000 €
- Travaux bâtiments publics (Réfection école, travaux en régie...)	7 000 €
- 3 portes salle des fêtes	10 000 €
- Achat tables salle des fêtes	2500 €
- Matériel de bureau et matériel informatique	10 000 €
- Mobilier école	5 400 €
- Banc, jeux, poubelles	2 500 €
- Travaux voirie (tranchée) - Place	725 000 €

Recettes d'investissement

-35% de 600 000 € de la place

-Conseil régional 36 000 € sur futsal

-CAC 100 000 € pour les travaux de la place

-FFF 40 000 € pour le terrain de futsal

Fonctionnement : Dépenses à noter

Fleurs	5000 €
Fournitures scolaires	500 €
Fêtes et cérémonies	500 €
Centre aéré	10 000 €
	18 000 €

(les frais du personnel n'ont pas été diminués suite au départ de Mme JANSON, dans la mesure où seront instaurées des primes au personnel. Par ailleurs le reliquat de cette économie pourrait servir à diminuer partiellement la taxe d'habitation...)

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité des membres présents.

3) REFORME REGIME INDEMNITAIRE PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire expose que le but est d'attribuer des primes au personnel communal et de prévoir le régime des heures supplémentaires, payées ou récupérées, suivant les

cas.

Les primes pourraient être de l'ordre de 500 à 1000 €.

Monsieur le Maire propose que soit instaurées 2 primes à l'année, en juin et décembre, ceci principalement pour motiver le personnel (à noter que seules 5 personnes titulaires ou non sont concernées. Les CAE et différents contrats ne peuvent être concernés.)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4) ATESAT

Monsieur CRETTEZ expose l'utilité d'adhérer à l'ATESAT à savoir :

Tout problème quant à l'Alignement

Litige et conseil sur la délivrance des permis de construire

Cela consiste donc en l'assistance technique de la DDE ; l'adhésion est de 270 €/an (elle n'avait pas été renouvelée en juin 2010).

Le conseil municipal approuve la signature de la convention.

5) ACHAT DE TELEPHONE

Une négociation a été menée avec France Télécom et a abouti à :

Mairie : 4 lignes fixes

4 téléphones mobile dont les communications entr'eux sont illimitées.

Groupement de tous les abonnements internet.

6) ORGANISATION MAIRIE

Les nouveaux horaires de la mairie sont effectifs dès début septembre (ouverture le mercredi après midi)

Deux micro portables remplaceront les ordinateurs fixes qui avaient respectivement 8 et 6 ans.

7) INDEMNITES CONSEILLERS DELEGUES

Suite à la rencontre avec la sous-préfecture l'idée première de rémunérer les 3 conseillers délégués sur le poste du 4^{ème} adjoint, n'a finalement été retenue par la sous-préfecture.

Il convient donc de nommer un 4^{ème} adjoint (de préférence parmi les conseillers délégués existant). Ce dernier rétrocedant aux 2 autres conseillers délégués en place le 1/3 de la rémunération.

Madame Marie-Reine LEGROS est candidate à ce poste. Le vote à bulletin secret donne le résultat suivant : 14 voix

Madame Marie-Reine LEGROS est élue.

8) POINT SUR L'ECOLE ET LE CENTRE AERE

Madame LHEUREUX dresse le bilan du centre aéré :

35 enfants en juillet

8 enfants en août soit 3881 heures au total.

Le reversement total à la mairie de Proville devrait s'établir entre 2 500 € et 5 000 € selon les déductions de la CAF. (pour mémoire le centre 2009 avait coûté 8 000 €)

Compte tenu de l'économie effectuée sur l'été l'été, il est prévu de faire un centre durant les vacances de Toussaint.

Concernant l'école, un nettoyage en profondeur et des travaux ont été réalisés dans le courant du mois d'août. Par ailleurs Madame GERNEZ, la nouvelle directrice qui vient de prendre ses fonctions a souhaité l'achat de livres, d'un parcours de motricité, d'armoires fermant à clé pour le matériel.

**En 2010, 67 enfants fréquentent l'école à savoir,
19 CP – CE1
18 CE2, CM1, CM2
30 Maternelles**

9) RUE DU 8 MAI

Le cadastre indique qu'au bout de la rue du 8 mai il serait possible de créer un chemin sur 4 mètres de largeur sur 200 mètres de longueur permettant ainsi de communiquer du bout de la rue du 8 mai à l'Etang, sous réserve de faire une passerelle sur l'Escaut.

Une évaluation des domaines sera demandée .

Dans le même domaine il est envisagé la création d'une continuité piétonne entre le presbytère et la rue du marais soit :

4 m de largeur et 70 m de longueur (entre le presbytère et le domicile de Monsieur BERTIN)

Enfin, une évaluation du terrain de Madame LEMAIRE situé à l'espace vert sera également demandée aux domaines en vue d'en faire des jardins.

Il est vrai qu'à ce jour, l'état d'abandon de ce terrain « déguise ».

10) POINT SUR L'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Monsieur CRETZAZ fait le point sur les dernières décisions et négociations entre l'architecte et la commission des travaux.

Suppression des ralentisseurs pour ne pas gêner les riverains

Rectificatif quant au creusement de la route (fondation de 80 cm sur plus ou moins 1m le long de la route)

Enfouissement des réseaux : 11 demandes de raccordement au gaz (10 autour des travaux et un dans le quartier du roi. Ce dernier ne peut être accepté, la route devrait être traversée).

11) POINT DU RETOUR DES SUBVENTIONS RUES DES MEUNIERES, ECOLES ET FUTSAL

Toutes les demandes de subventions sont parties pour les rues des écoles et meuniers, ainsi que le futsal.

12) DEMANDE DE SUBVENTION BORDURAGES

Demande de subvention bordurages du pont de l'Escaut jusqu'au café des sports.

Le Conseil mandate Monsieur le Maire pour demander les subventions.

13) EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION SUR TRAVAUX A VENIR

Dans la continuité des travaux de la place il convient de procéder à la réfection de la toiture, gouttières et création d'une issue de secours.

Le Conseil mandate Monsieur le Maire pour demander les subventions.

14) DOSSIER NOREADE

Le conseil municipal donne son accord pour l'adhésion de 2 nouvelles communes au SIDEN SIAN. Le rapport annuel SIDEN SIAN est disponible en mairie.

15) ARRETES MUNICIPAUX

Suite à des problèmes au futsal et à l'occupation de l'Etang, la gendarmerie a attiré notre attention sur le fait qu'en absence d'arrêtés municipaux, celle-ci ne pouvait

intervenir.

Les arrêtés ayant été pris en août la gendarmerie peut désormais intervenir.

16) SALLE DES FETES

Monsieur DESOIGNIES expose qu'il est primordial de procéder au remplacement des portes de la salle des fêtes.

3 portes : 2 en sécurité, celle du milieu restant fixe.

En alu – vitres opaques

8198 € pour ADP

10 925 € pour ALNOR

Le conseil municipal donne son approbation pour passer commande auprès d'ADP.

Par ailleurs la commission salle des fêtes souhaiterait :

Fermer les toilettes par une porte pleine

Revoir l'accès à l'estrade

17) ELAGAGE DES ARBRES AU CANAL ET ETAT DES MARRONNIERS

Monsieur le Maire fait le point sur le problème intervenu cet été le long du canal, des branches d'arbres ayant menacées en partie une habitation.

Par ailleurs 3 marronniers entre les 2 ponts sont dans un état préoccupant à suivre...

18) GAZ MAIRIE

Suite au dégât des eaux ayant noyé la cuve à fioul et endommagé la chaudière, le conseil municipal donne son accord pour remplacer le mode de chauffage, pour le gaz.

19) POINT SUR LES SCENES DU HAUT ESCAUT

Monsieur LOUIS fait le point au conseil sur les propositions des scènes du Haut Escaut : Chanteur en l'église le dimanche 3 avril 2011

Les 18 et 19 septembre 2010 aura lieu à Cantaing, Noyelles et Proville l'exposition de Nicolas LETERME, sculpteur sur fer.

20) LA TRAME VERTE

Après plusieurs approches et réunions il est possible de créer des chemins de randonnées le long de l'Escaut, sous réserve de signer une convention avec l'agriculteur.

Par ailleurs reste le problème de l'entretien et/ou de l'absence de vannes dans certaines communes ; cela gêne la régularité du débit de l'Escaut et peut freiner le projet de canoë kayak... à suivre.

21) POINT SUR LA DECHARGE ET EOLIENNES

Nous sommes sollicités pour mettre 3 éoliennes d'une hauteur totale de 150 m au lieu dit « les vingt deux » ou « le midi ».

La proposition prévoit l'entourage par des arbres.

Sur le principe de base, la société qui installe, peut et doit s'entendre avec le propriétaire des terrains, mais la maire a un « droit de vote » . A suivre !!!

22) ORDURES MENAGERES ET DECHETS VERTS

La Communauté d'Agglomération de Cambrai vient d'attirer l'attention de la commune quant à l'augmentation régulière du tonnage des déchets, notamment à cause de la

dépose des déchets verts dans les poubelles.

Le problème du portage des déchets verts en décharge et/ou à la benne modifie-t-il les comportements ? Monsieur le Maire se renseigne sur le prix d'un ramassage à domicile.

23) ESPACE LEON MASSET

Monsieur CAPIEZ évoque de nouveau le sujet de la création d'une zone dédiée à Monsieur Léon Masset.

En Effet, une première réflexion avait été menée lors d'un conseil précédent mais aucune proposition n'a été retenue.

Lors de la réunion d'adjoints du 30 août, plusieurs possibilités sont ressorties.

La place de l'Eglise

Dans la zone : étang, brigades vertes, lotissement de l'Escaut et le début de la rue.

Rue de l'étang et espace Léon Masset

Rue Léon Masset et pose d'une plaque commémorative

Rue de l'étang et rebaptiser l'étang « Etang Léon Masset »

Après un débat, cette dernière proposition recueille l'unanimité à savoir :

Rue de l'étang (à partir de la maison de Christophe LAMAND)

Résidence de l'Escaut (pour les 12 logements)

Etang Léon MASSET

24 APPEL D' OFFRES

L'ouverture des plis pour les travaux de la place se déroulera le 13 SEPTEMBRE 2010

25 QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverses